CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E54341** **VALABLE JUSQU'AU** **29/04/2027**

ÉDITÉ LE 18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2006

Raison sociale : FLORE MARCO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/03/2025

Capital : 50 000

13 RUE DES ECHALLYS
01100 ARBENT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG 2006 B 27

Siret : 487 943 680 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4301608

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-140263

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-140263

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/01/2026

Téléphone : 04 74 77 83 31 **Fax :**

Portable : 06 07 83 73 86

Responsabilité légale :
FLORE BRICE DIRECTEUR GÉNÉRAL / FLORE MARCO PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.flore-btp.com

E-mail : contact@flore-btp.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 695 601 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	6	05/04/2023
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)		05/04/2023
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	20/01/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/02/2026 13:43

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025